

Communiqué de presse
30 septembre 2019

Remise des prix du concours d'idées CNSA *Lieux de vie collectifs et autonomie*

Jeudi 10 octobre, deux étudiants de l'Institut national des sciences appliquées de Strasbourg recevront le 1^{er} prix du concours d'idées organisé par la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA) pour leur projet pensé autour de l'inclusion et du développement durable.

Milan Engström et David Martin, étudiants en 3^e année du double cursus architecte ingénieur de l'INSA Strasbourg sont lauréats du prix du concours d'idées organisé par la CNSA pour leur projet *Partage de sens*. Ils recevront la somme de 12 000 €. Leur projet porte sur la réhabilitation des bâtiments du Jardin botanique de Strasbourg en espaces de vie privés (appartements modulables) et collectifs ouverts sur le quartier. Ils s'appuient sur l'histoire du lieu et sur les anciennes serres pour développer des activités d'agriculture urbaine.

Un projet qui déstigmatise le handicap

Le jury, présidé par l'architecte Bernard Mauplot, a apprécié la mixité des espaces, l'organisation du bâtiment autour d'une progression du public à l'intime et l'approche écologique. Il a salué la volonté des étudiants de déstigmatiser le handicap.



Crédit image : Milan Engström et David Martin

Le projet pourrait encore évoluer pour intégrer davantage les professionnels qui accompagnent les personnes en situation de handicap.

La vidéo du projet :

<https://www.dailymotion.com/video/x7bxkgn>

Lancement du concours 2020

Le concours est organisé par la CNSA en collaboration avec la Direction générale des patrimoines du ministère de la Culture et en partenariat avec les acteurs du secteur médico-social et de l'architecture. Il est soutenu par la Fondation Médéric Alzheimer et le Comité national coordination action handicap (CCAHA). Il vise à attirer l'attention des étudiants en architecture

sur un thème social important, encore insuffisamment exploré dans les programmes universitaires.

L'édition 2020 du concours d'idées CNSA invite les étudiants à imaginer la maison de retraite de demain. Le concours sera lancé à l'occasion de la remise des prix. Les étudiants lauréats se partageront 17 000 € de récompense. Ils devront remettre leur projet le 16 mars 2020. Pour en savoir plus sur le concours d'idées de la CNSA : <https://www.cnsa.fr/grands-chantiers/concours-didees-0>

La remise des prix est ouverte à la presse. Elle aura lieu le 10 octobre 2019 à 16h à l'INSA Strasbourg.

Pour rencontrer les intervenants de la cérémonie, contacter Annika Niel : 03 88 14 49 84.

À propos de la CNSA

Créée en 2004, la CNSA est chargée de financer les aides en faveur des personnes âgées en perte d'autonomie et des personnes handicapées, de garantir l'égalité de traitement sur tout le territoire et pour l'ensemble des handicaps et des situations de perte d'autonomie, d'assurer une mission d'information et d'animation de réseau, d'informer les personnes âgées, les personnes handicapées et leurs familles, d'assurer un rôle d'expertise et de recherche sur les questions liées à l'accès à l'autonomie, quels que soient l'âge et l'origine du handicap.

À propos de l'INSA Strasbourg

L'INSA Strasbourg est un établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel. Il accueille 2 000 élèves et délivre 12 diplômes d'ingénieurs habilités par la commission des titres d'ingénieurs, un diplôme d'architecte combiné à un bachelier en ingénierie, trois diplômes nationaux de masters, un mastère spécialisé éco-conseiller et propose de nombreuses possibilités de personnaliser son parcours avec le cursus franco-allemand DeutschINSA, le sport de haut niveau, la filière art-études, le statut d'étudiant-entrepreneur, l'apprentissage...

L'INSA Strasbourg est la seule école d'architecture du ministère en charge de l'Enseignement supérieur. Elle fait partie des 22 écoles d'architecture reconnues par l'État et par l'Ordre des architectes.

Contacts presse

Annika Niel
Chargée de communication INSA Strasbourg
03 88 14 49 84 / 06 26 41 50 35
annika.niel@insa-strasbourg.fr

Aurore Anotin
Chargée de relations presse et événements CNSA
01 53 91 21 75 / 06 62 47 04 68
aurore.anotin@cnsa.fr